

## **Constitution du Conseil du Jura bernois pour la législature 2014-2018**

*La Neuveville, le 4 juin 2014*

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a tenu sa séance constitutive pour la législature 2014-2018 le 4 juin à La Neuveville. Il a procédé à l'élection du Bureau qui a donné les résultats suivants :

- Présidence : Willy Sunier, Nods, groupe libéral-radical, élu avec 24 voix
- Vice-présidence : Pierre-Alain Schnegg, Champoz, groupe UDC, élu avec 24 voix
- Première assesseure : Maurane Riesen, Sonceboz, groupe autonome, élue avec 22 voix, 1 bulletin blanc et 1 voix éparse
- Deuxième assesseure : Marcelle Forster, Moutier, groupe socialiste, élue avec 23 voix et 1 bulletin blanc

Le CJB a également procédé à la répartition de ses membres dans les sections ainsi qu'à l'élection de leurs présidents. Dans six sections, les sortants qui se représentaient ont été réélus. Le groupe autonome conserve les présidences des sections Culture et Instruction publique, qui avaient été laissées vacantes par le départ de leurs titulaires. Les présidences des sections seront occupées par les personnes suivantes :

Institutions (INST) : Walter von Kaenel, PLR (sortant)

Economie publique (ECO) : Etienne Klopfenstein, UDC (sortant)

Santé publique et prévoyance sociale (SAP) : Antoine Bigler, PS (sortant)

Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE) : Manfred Bühler, UDC (sortant)

Police, affaires militaires et finances (POMFIN) : Jean-Michel Blanchard, UDC (sortant)

Instruction publique (INS) : Peter Gasser, autonome (nouveau)

Culture : Jean-Pierre Aellen, autonome (nouveau)

Travaux publics, transports et énergie (TTE) : Francis Daetwyler, PS (sortant)

**Adresse du secrétariat :**

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE  
Tél. 032 493 70 73 Fax 032 493 70 74  
fabian.greub@sta.be.ch  
info.cjb@sta.be.ch

Les sections sont constituées de 7 à 10 membres. Leur composition doit tenir compte de l'équilibre des régions et des partis. La section Institutions continuera de comporter le maximum de 10 membres, avec pour modification le fait qu'un siège laissé vacant par le groupe autonome est repris par le groupe socialiste. La section SAP sera également composée de 10 membres. Les sections ECO, JCE et TTE comprendront 9 membres, les sections POMFIN et CULTURE auront 8 membres et la section INS en aura 7.

Le CJB est composé, comme lors de la précédente législature, de 5 femmes sur 24 (20.8%) bien qu'il enregistre l'arrivée de deux nouvelles élues. Le Bureau sera par contre à 50% féminin.

La moyenne d'âge du CJB est de 55 ans. Elle était de 53.5 ans au début de la législature précédente. Les classes d'âge se répartissent de la façon suivante :

- 20-29 ans : 1 élue
- 30-39 ans : 3 élu-e-s
- 40-49 ans : 2 élu-e-s
- 50-59 ans : 8 élu-e-s
- 60-69 ans : 8 élus
- 70 ans et + : 2 élu-e-s

Le doyen est âgé de 73 ans et la plus jeune élue a 23 ans.

Pour rappel, les membres du CJB se répartissent en 4 groupes et 2 élus hors groupes, à savoir :

- Groupe UDC : 8 membres (+1 par rapport à la législature précédente)
- Groupe socialiste : 6 membres (+2)
- Groupe autonome : 5 membres (-1)
- Groupe libéral-radical : 3 membres (-)
- Parti évangélique : 1 membre (-)
- Verts : 1 membre (-1)

Le parti bourgeois-démocratique qui disposait d'un siège lors de la précédente législature n'est plus représenté au CJB (-1).

## **Annexe**

Liste des sections

## **Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73

**Adresse du secrétariat :**

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE  
Tél. 032 493 70 73 Fax 032 493 70 74  
fabian.greub@sta.be.ch  
info.cjb@sta.be.ch